



Bulletin Municipal

« Le P'tit Montcheub' »



N°32 – Juillet 2023

Mairie de Montchevrier

10 rue de la mairie

36140 MONTCHEVRIER

Tel : 02.54.06.35.15

Mail : commune.montchevrier@orange.fr

Site internet : www.montchevrier.fr



Horaires d'ouverture :

Mairie :

Lundi, Mardi, jeudi, vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi et samedi de 8h à 12h.

Fermée le mardi après-midi du 3 au 15 juillet inclus
et le vendredi après-midi du 14 août au 2 septembre inclus

Agence Postale :

Du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Fermée le 14 août

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Un ordinateur en libre-service est à la disposition des habitants de la commune pour l'accès à Internet ou pour l'impression de documents

Le Mot du Maire

Un nouvel été arrive et une nouvelle fois il pourrait être marqué par les effets du réchauffement climatique. La sécheresse a déjà sévi sur notre région et les températures déjà anormalement élevées ont été relevées. La situation hydrique est préoccupante et les évolutions constatées sur les dix années passées marquent une constante à la baisse des débits des cours d'eau au cours de l'été. Chacun doit prendre conscience qu'il peut à son niveau contribuer à atténuer cette tendance à défaut de l'inverser. Dans l'immédiat nous devons de nouveau nous apprêter à faire face à des situations difficiles, notamment pour les plus fragiles d'entre nous. Nous incitons celles ou ceux qui le souhaitent à se faire inscrire sur la liste des personnes vulnérables tenue à jour par la mairie.

L'actualité principale des travaux sur la commune concerne l'église qui est depuis juin entourée d'un échafaudage impressionnant. L'entreprise Blanchon de Limoges conduit ce chantier très spécialisé qui doit durer entre trois et quatre mois. C'est l'occasion de découvrir quelques curiosités qui invitent à se pencher un peu plus sur l'histoire de notre église. La réfection du parking de la salle des fêtes et de la cour de la mairie est terminée avec une réorganisation des emplacements de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Un événement festif s'est tenu le 17 juin, la célébration avec un peu de retard du cinquantenaire de l'Olympique de Montchevrier, club de football fondé en 1971. Ce fut l'occasion pour beaucoup d'anciens joueurs de se retrouver et de noter l'exceptionnelle durée de ce club pour une commune comme la nôtre. Un grand merci également à l'association Saint Martial pour avoir organisé un moment convivial et la messe du dimanche pour marquer la traditionnelle fête patronale le premier juillet. De quoi rappeler une nouvelle fois l'importance des activités associatives dans notre commune.

Un point négatif, nous regrettons malheureusement la fermeture de notre restaurant Le Montcabrien depuis le 27 juin. Nous recherchons activement un repreneur avec l'aide de la chambre de commerce et d'industrie de l'Indre.

Le Conseil municipal s'associe à moi pour souhaiter à toutes et à tous un excellent été.

Le Maire, Maurice DESRIERS

Les décisions du Conseil municipal

Au cours du second trimestre de cette année le **chantier de la chaudière à bois déchiqueté a pris fin**. La réception des travaux a eu lieu le 18 avril et les dernières réserves ont été levées le 29 juin. La chaudière est désormais opérationnelle. Dans la foulée, en raison du mauvais état suite aux travaux du **parking de la salle des fêtes et de la cour de la mairie** qui posait des problèmes de sécurité, ces deux espaces ont été refaits. Les stationnements pour personnes à mobilité réduite qui n'étaient pas aux normes ont été repositionnés.



Le chantier de l'église a débuté fin mai. Dans un premier temps, l'entreprise Blanchon, en charge des travaux, a installé un échafaudage extérieur autour du clocher et a procédé à un étaieage de la structure du beffroi pour préparer le remplacement des poteaux et des poutres transversales

Afin de laisser possible l'accès à l'église pour les cérémonies, un

« tunnel » a été édifié à l'intérieur de l'église. Les travaux de charpente avancent, deux poteaux et une poutre ont déjà été installés. Afin d'éviter de nouvelles dégradations en raison de l'humidité pour les années futures, des espaces ont été insérés entre le bois et le béton.

Le chantier devrait durer trois à quatre mois. Des rendez-vous de chantier ont lieu chaque semaine avec Monsieur CIOFFI, architecte du patrimoine qui coordonne le chantier. Ils sont l'occasion de découvrir quelques surprises dans la construction initiale de l'église. Les fonds baptismaux notamment, situés à



gauche de l'entrée, ont dû être démontés et seront réinstallés à la fin du chantier. Après ce démontage un « entonnoir » de pierre a été découvert qui devait servir à l'évacuation des

eaux bénites après les baptêmes. Dans le coin du bâtiment après démontage du poteau en bois et du dé de béton qui le supportait, une colonne de pierre a été mise à jour, sans doute un vestige d'un premier bâtiment qui aurait précédé l'église actuelle. Ces éléments resteront apparents après les travaux comme vestiges historiques.



Le Conseil a été invité à se prononcer sur le projet de **parc éolien des Bouiges** à Lourdoueix Saint Michel. Le Conseil a majoritairement décidé de surseoir à statuer compte tenu des incertitudes sur ce que sera le projet définitif. Quatre conseillers ont émis un avis défavorable pour ce projet.

Le Conseil a fait une **demande de financement complémentaire pour la maîtrise d'oeuvre de la chaudière biomasse** auprès du Syndicat départemental d'électrification de l'Indre (SDEI) pour un montant maximal de 3 750 euros. Il a décidé, conformément à l'inscription au budget, de procéder au remplacement du mobilier de la salle des fêtes (tables et chaises) pour un montant de 16 221 euros hors taxes auprès de la société SEDI équipement. La livraison devrait intervenir rapidement.

Le Conseil a procédé au **vote des subventions aux divers organismes** auxquels la commune adhère. La liste de ces décisions est disponible dans les procès-verbaux détaillés des réunions du Conseil municipal mis en ligne sur le site Internet de la commune.

Projet d'inventaire du bocage

Le Conseil, conformément à une décision de principe déjà prise, a décidé de souscrire une convention de partenariat avec l'association Indre Nature pour la réalisation d'un inventaire bocager sur la commune. Le coût de cette opération est de 5 150 euros hors taxes mais il est pris en charge à 80 % par la région, ce qui laisse un reste à charge pour la commune de 1 050 euros. Ce projet, soutenu par le Pays de La Châtre, a pour objectif, en cohérence avec l'installation de la chaudière à bois déchiqueté, de faire l'inventaire des potentialités du bocage pour une valorisation optimale, à la fois pour les propriétaires et pour la sauvegarde du patrimoine local. Pour cette opération, l'association Indre Nature fait appel à des bénévoles.

Une réunion publique de présentation de cet inventaire aura lieu le jeudi 27 juillet à 19 heures à l'espace culturel et associatif.

Et n'oubliez pas les activités courantes des associations ...

FAMILLES RURALES :

- Rencontres du club « Joie de Vivre », le 3ème jeudi de chaque mois à 14 H30 (Espace culturel)
- Jeu de Tarot, le premier mardi de chaque mois à 18 H. (Espace culturel et associatif)
- Activités de groupes, passe-temps loisirs, informations santé, cuisine, ... (Espace culturel et associatif)
- Danse en ligne, 2 fois par mois, vendredi ou samedi après-midi (selon disponibilité de la salle des fêtes)

MONTCHEVRIER COUNTRY :

Les lundis et mercredis de 19h30 à 21h30 (Salle des Fêtes)

LES COUTURIERES EN HERBE

Ateliers couture les lundis après-midi (Salle des fêtes)

... de même que la bibliothèque municipale chaque samedi matin de 10 heures à 12 heures

L'OM a fêté son demi-siècle ... plus deux ans

L'Olympique de Montchevrier a vu le jour en 1971. La fête du cinquantenaire était donc prévue pour 2021. Mais le COVID en a décidé autrement et c'est ainsi que le 17 juin dernier a eu lieu l'événement avec deux ans de plus en présence de Virginie Fontaine, conseillère départementale, et de Marc Touchet, président du district de l'Indre. Une centaine d'anciens licenciés au club se sont retrouvés dont une quinzaine étaient licenciés en 1971 et ont participé à la fondation du club.

Ce fut l'occasion de rendre hommage aux anciens et pour Lucien Daugeron, secrétaire du club de tracer son



histoire. A l'origine c'est la volonté de quelques quinquagénaires qui ont lancé le club, emmenés par René Viviani qui en sera le premier président pendant 25 ans et Lucien André. Les joueurs originaires de la commune qui jouaient dans les clubs voisins ont tout de suite adhéré. Un terrain a été trouvé grâce à Claude Grelet qui a prêté un champ situé en face du cimetière. A l'époque, pas de vestiaires ni de douches... Le club a débuté en troisième division en septembre 1971 dans une bonne ambiance malgré des résultats moyens mais qui allaient très vite s'améliorer. A l'époque tout le monde, dirigeants et joueurs, mettait la main à la

pâte le dimanche matin pour préparer le terrain et parler tactique pour l'après-midi.

En 1973 une première équipe de jeunes minimes fut lancée qui sera un vivier pour les années futures. Cette même année fut inauguré le stade de la route du Breuil. Les installations, vestiaires confortables et douches, ont été pour l'essentiel construites grâce à la solidarité des bénévoles du club.



Les résultats sportifs ont suivi. L'équipe cadets a été championne de l'Indre et l'équipe première remporta la coupe Roger Nogrette en 1977 au stade Gaston Petit et dès le lendemain le tournoi cantonal à Aigurande. L'OM fera un bon parcours en coupe de l'Indre en 1982 en atteignant les huitièmes de finale face à Vatan au stade du Breuil. Dans les années quatre-vingt le club possédait trois équipes, deux à 11 et une à 7. L'équipe à 7 fut championne de l'Indre en UFOLEP et disputa les finales régionales en 1985 à Joué-Lès-Tours. L'équipe fanion atteindra la première division départementale en 1986, ce qui est d'autant plus remarquable que les joueurs ne pouvaient pratiquement pas s'entraîner compte tenu de leur dispersion.

En 1996 à l'occasion de la fête des 25 ans, le président René Viviani a souhaité passer la main. Bernard Maréchal a alors repris le flambeau qu'il porte encore. Au cours des années suivantes, les joueurs historiques ont peu à peu cessé leur activité sportive souvent pour des raisons professionnelles. Certains sont malgré tout restés fidèles et sont toujours licenciés au club, ils se reconnaîtront. Outre les joueurs, il faut signaler que le club a possédé un des meilleurs arbitres de la région en la personne de David Jarry.

Aujourd'hui le club évolue en quatrième division départementale. Depuis 2022 il est en entente avec les voisins d'Aigurande. Mais il convient de rappeler que l'Olympique de Montchevrier détient une forme de record en ayant duré plus de 50 ans sans fusionner avec un club voisin, ce qui n'a malheureusement pas été possible pour beaucoup de petits clubs en raison de la baisse de la population et de l'éparpillement des joueurs. Cette situation exemplaire a perduré grâce à l'activité de dirigeants qui ont su maintenir une ambiance conviviale et ils peuvent

en être fiers. A l'occasion de cette journée plusieurs récompenses offertes par le club ont été remises par Guy Chambrier, président du comité départemental des médaillés de l'Indre et fidèle du club, à des personnalités et aux anciens joueurs. Ce fut aussi l'occasion pour les anciens joueurs d'évoquer nombre d'anecdotes et de chanter l'hymne de l'OM, œuvre composée paroles et musique par René Viviani, sans doute après-une troisième mi-temps mémorable...



Informations

Le tour de l'avenir va traverser la commune le 23 août.

La quatrième étape du Tour de l'avenir ira d'Aigurande à Evaux les Bains. Le départ d'Aigurande sera donné à 11 heures 35. Le passage sur la commune se fera entre 11 heures 45 et 12 heures 15. La course arrivera par la Messille pour traverser le bourg et filer vers Orsennes. Des bénévoles seront mobilisés pour assurer la sécurité aux carrefours. Nous espérons un public nombreux.

Coupures électriques

Des coupures électriques auront lieu pour travaux le mercredi 26 juillet entre 13 heures 30 et 16 heures sur l'ouest de la commune. Les lieux-dits concernés sont : L'Usine d'en bas, Le Point du Jour, La Ganne, Les Contents, Sous le bois, Le Breuil, L'Amérique, Les Grands Champs, Bois Bertrand, Courtaillet. Prenez vos précautions.

Rappel concernant l'arrivée de la fibre à Montchevrier

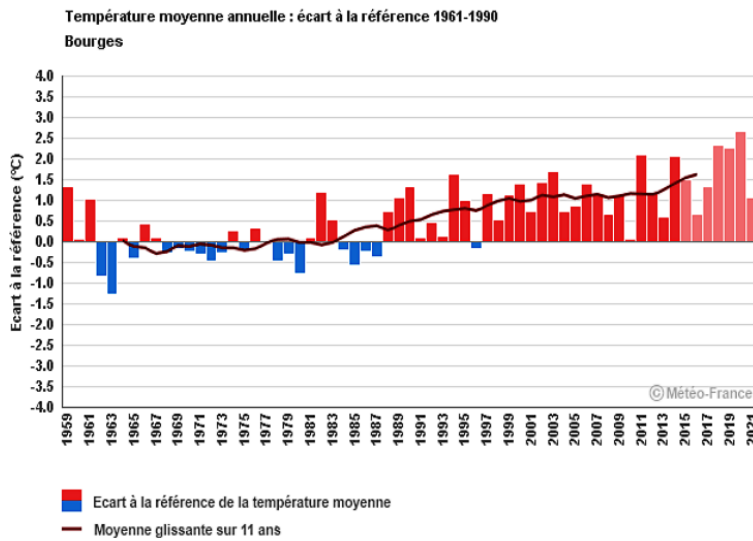
Suite à la réunion publique du 2 mai dernier, il est rappelé que chaque habitant de la commune peut faire une demande de raccordement anticipé à la fibre **avant le 28 juillet**. Ce raccordement anticipé est conseillé même si vous ne souscrivez pas immédiatement un abonnement avec un opérateur. Par ailleurs il est rappelé qu'à terme les lignes cuivre devant être déposées, chacun devra se connecter à la fibre même pour un simple abonnement téléphonique.

Information sur les aides à l'acquisition de vélos

Le Pays de La Châtre souhaite développer la part du vélo dans la mobilité sur le territoire d'ici 2030. Pour cela plusieurs aides sont mobilisables (aides de l'Etat, de la région et aides locales). Une documentation est disponible à la mairie.

Situation hydrologique de la commune

La commune de Montchevrier est partagée entre deux bassins versants : celui de la Bouzanne à l'est et celui de la Creuse à l'ouest. L'arrêté préfectoral du 29 juin 2023 situe le premier en alerte renforcée et le second en alerte simple, soit une légère amélioration par rapport à la situation de début juin en raison des pluies mais les restrictions d'eau restent d'actualité.



A l'initiative de l'ADAR Civam, du CPIE Brenne-Berry et d'Indre Nature, une rencontre thématique sur l'eau a eu lieu à Neuvy Saint Sépulchre le 6 juin dernier. Lors de cette rencontre, une présentation de la situation hydrologique du département depuis 50 ans a été faite. Sur longue période on ne constate pas de baisse des précipitations sur l'année. En revanche, celles-ci sont réparties différemment avec de longues périodes de sécheresse et des périodes de précipitations plus courtes mais plus violentes. L'eau n'a donc pas le temps de s'infiltrer pour approvisionner les nappes phréatiques.

Parallèlement à cela la hausse des températures est constante (+ 1,85°C sur 60 ans) et s'accroît en fin de période. Par rapport à la période 1976-2005 la hausse moyenne des températures pourrait être de + 4,6°C en fin de siècle avec une augmentation du nombre de journées caniculaires.

La conséquence en est une hausse très forte de l'évapotranspiration de 25 à 30 % depuis 60 ans et un débit des rivières qui diminue de façon continue. Pour toutes les rivières du département la baisse du débit annuel est en tendance de 10 % par an. Face à cette situation il est encore possible de réagir en facilitant l'infiltration souterraine des eaux lors des précipitations. Les principales actions sont le maintien de végétalisation des sols, la plantation de haies évitant le ruissellement et bien sûr l'adoption de pratiques moins consommatrices d'eau pour les particuliers et les professionnels.

Sur le même sujet, à noter que le département a lancé une stratégie climat soutenue par l'État. Deux séminaires ont déjà eu lieu auxquels participent des représentants de la commune.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool Mangez en quantité suffisante Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps Donnez et prenez des nouvelles de vos proches Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule